

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
27 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le trois avril à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
9 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 24
- Procurations : 4
- Absents : 1
- Votants : 28

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS : M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme MADELENAT, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, M. FLATRES, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. SUPPLY, M. COLIN, Mme GIANNI, M. RUBIANO, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme BOISSONNET, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme ROBIC à Mme LE NORMAND, Mme ROUSSET à M. JOLIVET, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme JEFFROY à Mme GIANNI.

ETAIT ABSENTE : Mme SAMZUN.

Mme Régine LE NORMAND est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

N°2024 - 06 – Affectation du résultat 2023 sur le Budget Primitif 2024

En accord avec les résultats du compte de gestion du Trésorier Principal, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'affecter les résultats comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses réalisées exercice 2023	10 521 603,20
	Recettes réalisées exercice 2022	13 317 872,52
a	Résultat budgétaire de l'exercice 2023	2 796 269,32
b	Résultat antérieur reporté de l'exercice 2022	
c = a+b	Capacité d'autofinancement 2023	2 796 269,32
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses réalisées exercice 2023	7 643 809,32
	Recettes réalisées exercice 2023	4 708 294,77
d	Résultat budgétaire de l'exercice 2023	-2 935 514,55
e	Résultat antérieur reporté 2022 (R001 au BP 2022)	3 825 703,30
f = d+e	Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	890 188,75
g	Restes à Réaliser en dépenses 2023	3 579 135,60
h	Restes à Réaliser en recettes 2023	1 247 740,00
i = f -(g+h)	déficit fin 2023 pour 2024	-1 441 206,85
Affectation du Résultat		
J	report en fonctionnement	0,00
K	au financement de l'investissement	2 796 269,32

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 26 mars 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat 2023 en totalité au financement des investissements 2024.

Le CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE À L'UNANIMITÉ.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

**Pour Extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 09 avril 2024**

**LE MAIRE
Patrice VALTON**

